



Brullioles



Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 novembre 2019

Communauté de communes des Monts du Lyonnais - CCMDL

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT

- Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT, commission chargée de déterminer les transferts de charges entre les communes et la CCMDL. Cette révision d'attribution de compensation est effectuée dans le cadre de l'harmonisation de la compétence jeunesse (communes concernées St Martin en Haut, St Symphorien sur Coise, Grammond, Virigneux, Chevrières et Montrottier) et de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations) pour les communes d'Aveize, La Chapelle sur Coise, Coise, Duerne, Grézieu le Marché, Larajasse, Meys, Pomeys, St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise. Le conseil municipal approuve ce rapport bien que la commune de Brullioles ne soit pas concernée par ces transferts de compensation.

Transfert Compétence assainissement au 1^{er} janvier 2020

- Dans le cadre du transfert de la compétence assainissement à la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, le conseil municipal approuve :
 - la clôture du budget assainissement de la commune au 31 décembre 2019,
 - la constitution d'un fonds de roulement de 845 000 € (correspondant à 137.49 € par abonné) pour le bon fonctionnement du futur budget assainissement de la CCMDL. La participation de la commune de Brullioles sera de 26 947 €, à prévoir sur les deux exercices budgétaires à venir.
- Concernant la gestion des eaux pluviales collectées dans un seul réseau unitaire (eaux usées + eaux pluviales), la commune devra s'acquitter d'une contribution annuelle de 150 € par km linéaire des réseaux unitaires pour l'entretien de ses canalisations qui sera à partir du 1^{er} janvier 2020 à la charge de la CCMDL. Pour Brullioles, la contribution annuelle sera de 219 € correspondant à 1.46 km de réseau unitaire recensé.

Réseau d'assainissement

Les administrés concernés par cette extension seront prochainement invités en mairie pour faire un bilan des travaux. Afin de contrôler le travail réalisé par les entreprises, le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société « LRA contrôles » pour un coût total de 8 909 € HT pour les prestations suivantes :

- inspection télévisée du réseau, tests d'étanchéité à l'air, essais de compactage.

La commune déplore les vols et vandalismes subis par les entreprises sur ce chantier.

Délibérations diverses

- ***Amendes de police***

Le conseil municipal accepte la subvention de 2 579 € allouée par le Département du Rhône dans le cadre des amendes de police 2019.

- ***Indemnité au receveur municipal***

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commune de Brullioles dépend de la Trésorerie de St Symphorien sur Coise gérée par Madame THOLY, receveur municipal. Vu le contexte budgétaire tendu (baisse des dotations de l'Etat, dépenses nouvelles), le conseil municipal décide de baisser de 300 € à 150 € l'indemnité de conseil versée au receveur municipal.

- ***Convention avec la SPA et la société SAUV***

Afin d'assurer la prise en charge des animaux trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune ainsi que leur transport à la SPA, le conseil municipal décide de passer une convention avec la SPA pour 2020 pour un coût de 0.60 € par habitant (soit la somme de 490 € pour 818 habitants) et de passer une autre convention avec la société SAUV pour le transport des animaux pour une prestation « intervention à l'unité » de 138 € TTC.

Réfection des jeux de boules

Les travaux de réfection des jeux de boules se sont déroulés début octobre comme prévu. Le conseil municipal décide d'installer un portail de 4 m x 1.23 m pour un coût de 1 280 € HT permettant de fermer l'espace supérieur comprenant trois jeux afin d'utiliser l'épareuse pour faciliter l'entretien de la bute.

Divers travaux et installations

- Afin de sécuriser une serve qui joue le rôle de bassin de rétention pour les eaux pluviales de la partie ouest de la Rue du Mont Pothu, les élus décident de fermer ce point d'eau à l'aide d'une clôture de 1.80m de haut pour un coût de 1 216 € HT.
- Le marronnier centenaire du parking de l'école sera élagué prochainement pour un coût de 1 150 € HT.
- Un bloc de boîtes aux lettres destinées aux associations qui en ont fait la demande sera installé sous l'abri du « Puits » jouxtant l'école pour un coût de 829 € HT.

Questions diverses

• Aménagement de la cour de l'école

Les propositions de l'architecte Monsieur LAGRANGE n'étant pas satisfaisantes, Monsieur le Maire propose de prendre attache auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le cadre de la construction d'un préau dans la cour de l'école et le jardin. L'étude menée par l'architecte référent sera totalement gratuite pour la commune de Brullioles.

• Rencontre avec le Comité des fêtes

Monsieur le Maire informe les élus que le Comité des Fêtes souhaite organiser la fête de la musique le samedi 20 juin 2020 place de l'Eglise (paëlla et musique). Le conseil municipal soutient cette initiative.

De plus, le Comité des fêtes réfléchit à une nouvelle organisation de la manifestation « Auto Rétro » avec peut-être plusieurs pôles d'expositions des voitures (parking de l'école, place de l'Eglise, espace Louis Porte). Toutefois, le stationnement des véhicules des visiteurs reste un problème si l'ensemble du village est investi par l'exposition. La municipalité sera attentive aux problématiques découlant de cette grosse manifestation et apportera son soutien à cette association dans la limite de ses compétences.

Achat groupé de fuel

Nous pouvons enregistrer les commandes en fuel normal et en fuel grand froid. Vous avez jusqu'au samedi 7 décembre pour passer commande auprès du secrétariat. Le fournisseur retenu se chargera de contacter directement les personnes inscrites afin de convenir d'un rendez-vous de livraison dans le créneau des dates mentionnées ci-dessous. Le règlement s'effectuera au comptant à la livraison et directement entre la société et le client sans intervention de la mairie.

Dernier délai pour déposer les commandes	Consultation des fournisseurs et commande	Livraison
Samedi 7 décembre	Mardi 10 décembre	Entre le 11 et le 13 décembre

La prochaine commande aura lieu en février 2020.

Distribution des sacs noirs et des sacs jaunes

La distribution des sacs noirs (ordures ménagères)
et des sacs jaunes (tri sélectif) aura lieu sur deux samedis,
les 7 et 14 décembre 2019 de 8h30 à 11h30,
salle du conseil de la mairie (accès place de l'église).

Manifestations à venir

Décembre 2019		Janvier 2020	
Samedi 7	Téléthon – début des activités à 14h30 Repas à partir de 20h	Jeudi 9	Cinéma
Jeudi 12	Cinéma	Dimanche 19	Concours de belote de la société de chasse
Vendredi 13	Fête de l'école avec l'association des Parents d'Elèves	Jeudi 23	Cinéma
Samedi 28	Concours de belote du Comité des Fêtes		

